

# Une association :

## L'AEP

⇒ Association d'éducation populaire

⇒ Rôles de l'A.E.P.

L'A.E.P. propriétaire a pour objet, dans un but désintéressé, soit directement, soit en coopération avec d'autres organismes ou associations, et sous le contrôle de la tutelle,

- d'assurer le développement, l'amélioration et la gestion d'immeubles utilisés pour L'Enseignement Catholique.
- d'acquérir ou de construire immeubles ou équipements.

⇒ Constitution du bureau :

- Le Président : Monsieur Frédéric VIARD
- Le secrétaire : Monsieur VERA
- Membre de droit : Un représentant de la Tutelle diocésaine
- Membre de droit : Le prêtre de la paroisse St Louis
- Membre invité : Le Chef d'établissement (Madame Bacon)